
Visite du rectorat de Strasbourg.

Numéro d'inventaire : 1979.34612

Auteur(s) : A. Aubert

Type de document : article

Éditeur : Education et Gestion

Date de création : 1967

Description : 3 feuilles imprimées et agrafées. Petite déchirure sur le bord droit.

Mesures : hauteur : 239 mm ; largeur : 158 mm

Mots-clés : Rectorats

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Strasbourg

Nom du département : Bas-Rhin

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 6

ill.

Lieux : Bas-Rhin, Strasbourg



L'église Saint-Paul de Strasbourg. (Photo Touring-Club de France.)

Extrait
de Education et
Jesuits
209 - 1967

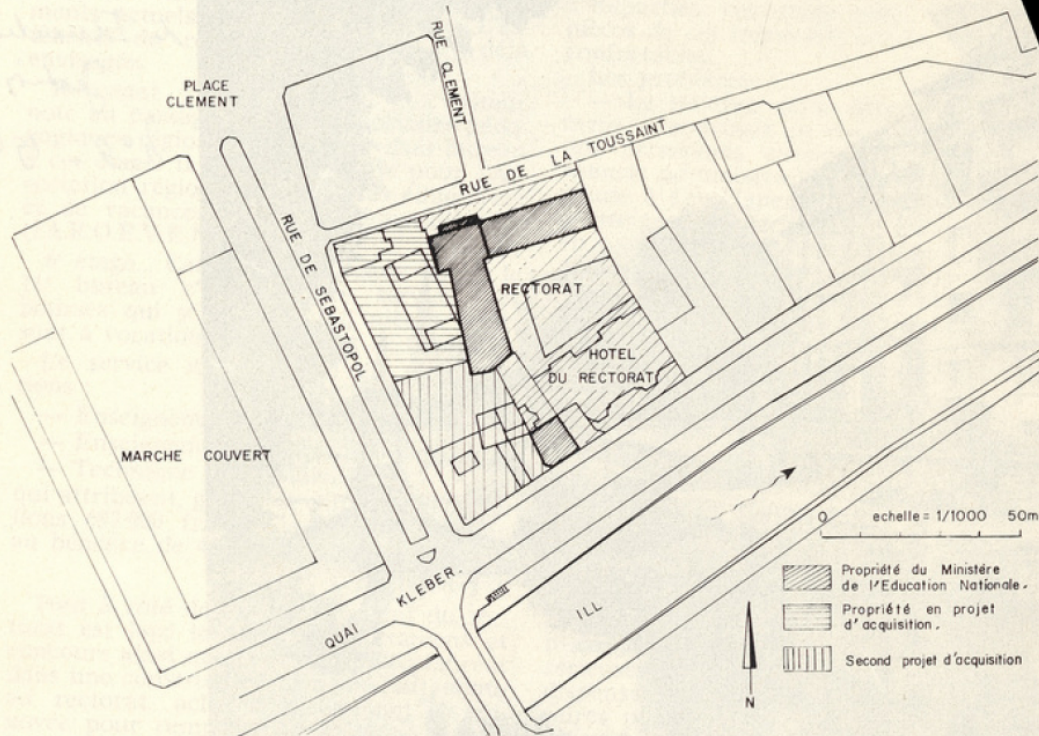
VISITE DU RECTORAT DE STRASBOURG

Un immeuble neuf ouvert sur l'extérieur par de larges baies vitrées, des étages tout de ligne et de clarté, volumes fonctionnels adoucis par les tons chauds de leur revêtement en pierre de Rocqueroise, ainsi apparaissent les bâtiments qui abritent depuis 1964-1965 les services du rectorat de Strasbourg.

A quelques dizaines de mètres de la vaste place des Halles et de l'ancienne gare devenue marché couvert, où le pittoresque fouillis de stands et d'étalages a remplacé les bruyantes arrivées des ex-

press Paris-Strasbourg d'il y a un siècle, le visiteur les découvre, rationnels et discrets.

L'un, de trois étages, borde l'étroite et paisible rue de la Toussaint; il abrite notamment le bureau du recteur, situé au 3^e étage. L'autre, implanté à angle droit, comprend six étages qui laissent deviner une intégration « horizontale » de tous les services. Tous deux ont été conçus par les services de construction de l'académie qui en ont surveillé l'édification (1962). Ils ont remplacé les anciens bâ-



timents administratifs depuis longtemps inadaptés à leur fonction.

Une cour, enfermée sur trois côtés par ces constructions neuves et par l'Hôtel du recteur qui se hausse de l'autre côté sur le quai Kléber, offre ses emplacements de parking — appréciés ô combien — et l'agrément de ses espaces verts.

Bien sûr cette création architecturale ne s'est pas faite sans qu'il y ait eu de nombreuses difficultés à surmonter et aussi quelques... rêves à abandonner. Il a fallu, par exemple, pour se conformer à de nouvelles règles d'urbanisme, renoncer à un 7^e étage qui aurait permis un meilleur regroupement des services.

Pour pallier cet inconvénient un immeuble contigu à l'Hôtel du recteur a été acheté et rénové.

Mais laissons les regrets et voyons plutôt comment se présentent, dans ce cadre sobre, élégant et confortable, les structures actuelles de l'échelon administratif d'une académie créée en 1566 et devenue université en 1621.

Arrivant par un hall d'entrée harmonieux le visiteur commence son tour de maison.

Au rez-de-chaussée il trouve le 9^e bureau. Ce bureau cumule avec l'action sociale et le service général : la promotion

sociale; sections à temps réduits; taxe d'apprentissage; pensions du cadre local; accidents du travail; affectation de défense; logements. Il dispose d'un magasin d'approvisionnement — petit matériel de bureau, papeterie, produits d'entretien — du contrôle et de la distribution sur bon de commande de ces matériels.

Le parcours des locaux du 9^e bureau se termine sur une interrogation : où aller maintenant ? A gauche, une porte s'ouvre sur la cour gazonnée. A droite un ascenseur dont l'œil vert clignote avec ostentation, sollicite le passager vers les étages supérieurs.

Donnant sur la cour, dans les sous-sols de l'Hôtel du recteur, est installé le bureau « organisation et méthodes » chargé également du service de reproduction. Divers types de reproduction sont utilisés selon l'importance numérique ou la nature du tirage : ronéo, offset, diazocopie, thermocopie...

Le visiteur découvre ensuite les différents bureaux situés dans les étages.

Au 1^{er} étage le 6^e bureau occupe l'aile droite avec six pièces. Les autres, en vis-à-vis, se répartissent en vestiaire, bloc hygiène et salles d'archives.

Chargé de l'organisation et de la scolarité, le 6^e bureau exerce sa compétence

dans de nombreux domaines. D'abord ceux qui ressortissent à l'organisation des établissements scolaires et qui ont acquis un relief particulier depuis les mesures de déconcentration prises il y a quelques années. Ensuite ceux qui concernent la « carte scolaire » ; création d'établissements ; changement de régime des établissements ; ouverture de sections ; dédoublement de classes...

Enfin le 6^e bureau intervient dans tout ce qui touche l'élève durant sa vie scolaire jusqu'à la fin des études secondaires : programmes ; manuels ; passages de classe ; redoublements ; distribution des prix, etc. Et, pour que l'énumération de ses attributions soit complète, il convient d'y ajouter la gestion des élèves-maîtres des écoles normales, celle des stagiaires du Centre régional de formation des professeurs de C.E.G. et des stagiaires du Centre de formation des maîtres de l'enseignement spécialisé.

L'aile gauche de ce 1^{er} étage constitue le domaine de la *division financière*. Une trentaine de personnes y travaillent dans quatorze pièces.

La division est scindée en deux bureaux :

— Budget et comptabilité de l'Enseignement supérieur (7^e bureau) ;

— Tutelle financière des établissements du second degré (enseignements modernes, classiques, techniques), dépenses de matériels et de fonctionnement (8^e bureau).

Quelques chiffres... : 55 millions de francs au titre des constructions et équipements de l'Enseignement supérieur :

— 38 millions pour les traitements de l'Enseignement supérieur ;

— 9 millions, montant global de la gestion annuelle des services généraux de l'Université ;

— 5 millions pour les traitements du personnel administratif.

Avant de quitter le premier étage le visiteur lance un rapide coup d'œil à la salle de réunions, spacieuse, confortable, et tellement utile.

Au deuxième étage le visiteur fait connaissance avec la *division « personnel »*.

Elle est installée dans la partie gauche et comporte également quatorze pièces dans lesquelles trente employés se consacrent à la gestion de 9 000 fonctionnaires.

Deux bureaux partagent cette lourde et délicate tâche :

— Le 4^e bureau, en ce qui concerne les personnels de l'Administration académi-

Rectorat de l'académie de Strasbourg.
Façade nord, rue de la Toussaint. (Photo C. R. D. P. Strasbourg.,



